



## Votons pour les candidat.e.s de SUD Education au Comité Technique de l'Université de Strasbourg

### Pourquoi SUD Education se présente au CTE de l'Unistra

Le Comité Technique d'Etablissement (CTE) est une instance consultative sur l'organisation et le fonctionnement des services, le recrutement des personnels : rien ne s'y décide, les membres peuvent seulement y émettre des avis.

Nos élu.e.s y porteront nos orientations et y défendront les personnels, tout en ayant conscience des limites de cette instance. En effet, si le CTE doit être consulté pour tout ce qui concerne de près ou de loin les conditions de travail, son avis n'est pas contraignant vis-à-vis de la Présidence. Selon nous, seule la construction d'un véritable rapport de force peut le devenir. En effet, contrairement à d'autres syndicats, nous ne pensons pas que les luttes se gagnent dans les conseils et instances élues. Elles se gagnent par la mobilisation du plus grand nombre qui, seule, permet d'accéder à un véritable droit à la parole.

Il n'en reste pas moins que nous tenons à être présent.e.s au CTE pour nous en servir comme d'un levier pour cette mobilisation. Être présent au CTE constitue un mode d'accès à l'information à destination de l'ensemble des personnels et usagers de l'université. Nous y voyons également l'opportunité d'une tribune pour dénoncer les orientations politiques de la Présidence qui se retournent contre nous. Enfin, les représentant.e.s au Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) sont nommé.e.s sur la base du résultat des élections au CTE. Les CHSCT permettent aux représentant.e.s des personnels d'intervenir en faveur des collègues et de faire entendre leur voix sur les problèmes d'organisation ou de conditions de travail, mais aussi d'alerter sur les conséquences des restructurations qui sont menées au pas de charge.

### SUD Education, un syndicat différent

Membre de l'Union Syndicale Solidaires, SUD Education est un syndicat inter-catégoriel qui dénonce la sectorisation des luttes et l'éparpillement des revendications. L'éclatement qui en résulte revient à faire le jeu des pouvoirs en place et favorise la privatisation rampante des services publics.

SUD Education regroupe tous les personnels de l'éducation, de la maternelle à l'université, sans condition ni de statut ni de grade, ce qui nous permet d'avoir une réflexion sur l'ensemble du système éducatif.

SUD Education revendique de faire entendre la voix des personnels, trop souvent couverte ou déformée par celle des autorités de tutelle. Nous refusons les pratiques de co-gestion qui transforment les syndicats en partenaires des directions pour le recul du droit du travail et l'imposition de restrictions budgétaires.

Les candidat.e.s de SUD Education se présentent au CTE pour dénoncer l'absence d'alternatives aux mesures destructrices qui nous sont imposées mais aussi pour se donner les moyens d'imaginer un autre champ des possibles.

Cela commence pour nous par un fonctionnement différent. SUD Education est un vrai syndicat démocratique. Toutes nos décisions sont prises après discussion ouverte de tous les syndiqué.e.s. Il n'est pas question de céder à l'urgence des agendas managériaux.

Nous revendiquons nos propres rythmes et priorités en refusant de nous plier aux « impératifs gestionnaires ».

## Nos positions sur les sujets discutés en CTE

- **Emploi et conditions de travail** : Depuis plusieurs années l'Université de Strasbourg dégage des bénéfices de plusieurs millions d'euros. Ces bénéfices découlent des gels de postes imposés par les dernières équipes présidentielles. Ces bénéfices ne sont pourtant pas réinvestis en moyens humains qui permettraient à l'ensemble des personnels de retrouver le minimum de sérénité nécessaire à l'accomplissement de nos missions.
- **Primes** : SUD Education refuse le système des primes individuelles, dénonce les écarts salariaux indécents qui en résultent et milite pour une réelle augmentation des salaires, notamment les plus faibles d'entre eux. C'est pourquoi en CTE nous défendons : 1/ que les primes soient mises dans une enveloppe globale et non plus scindées en deux (EC et BIAT(O)SS séparément) ; 2/ que les catégories les plus mal payées puissent bénéficier en priorité des primes les plus importantes, à commencer par les catégories C et les nombreux précaires de tous statuts.
- **Précarité** : SUD Education dénonce la politique de précarisation des personnels de notre université. Nous demanderons à ce que les personnels précarisés bénéficient des mêmes droits que les titulaires (primes, ancienneté, ...) et nous défendons une politique de titularisation des contractuel.le.s et des vacataires.
- **Doctorant.e.s** : SUD Education milite pour la gratuité des frais d'inscriptions à l'Université. En particulier nous estimons que les doctorant.e.s doivent être exonéré.e.s et ne plus être uniquement considéré.e.s comme des étudiant.e.s mais comme produisant un savoir et donc remplissant une des missions de l'Université.
- **Réorganisation et qualité des services** : SUD Education demandera que soit pris en compte l'avis des collègues BIAT(O)SS qui sont les premier.e.s concerné.e.s par de telles décisions. SUD Education dénoncera les décisions qui affectent directement la qualité des enseignements et vont dans le sens d'une réduction du présentiel au profit du tout numérique. SUD Education plaidera également pour l'abandon de la politique de suppression des heures d'enseignement et pour la limitation drastique du nombre d'étudiant.e.s par TD, afin que personnels comme étudiant.e.s puissent travailler dans des conditions décentes.
- **CHSCT** : Nous voulons siéger en CHSCT pour défendre individuellement ou collectivement les collègues mis.e.s sous pression par leur hiérarchie ou souffrant de leurs conditions de travail. Nous sommes tou.te.s malmené.e.s par les réorganisations incessantes qui entravent la réalisation d'un service public de qualité.

**Nos futur.e.s élu.e.s porteront les revendications collectives des collègues au CTE en utilisant cette instance pour permettre la construction d'un rapport de force collectif. Il s'agit de la condition nécessaire à une défense efficace des droits de tous les personnels quel que soit leur statut. C'est aussi le seul moyen de ne pas se résigner face aux démantèlements annoncés et d'affirmer qu'un autre service public d'enseignement supérieur et de recherche est possible.**

**La liberté ne coûte rien ! Notre vision de l'enseignement et de la recherche n'est pas de conditionner les étudiantes et les étudiants à accepter l'idée que la vie ne sert qu'à produire et consommer. Nous défendons bien au contraire l'idée d'une Université et d'une Recherche émancipatrices permettant l'accès de toutes et tous aux savoirs et aux résultats de la recherche.**

